



L'info des artisans du bâtiment

Septembre 2023

FOCUS



Artisanat : comprendre le nouveau code

Le droit français se compose d'une grande variété de sources, ce qui peut compliquer la tâche des professionnels pour appréhender au mieux les règles relatives à leur activité. Néanmoins, une évolution est venue simplifier la situation pour les artisans...

[Lire l'article](#)

CE QU'IL FAUT RETENIR...



[Contrôle fiscal : quand un vitrier n'est pas très clair...](#)



[Suivi de l'état de santé des travailleurs multi-employeurs : des nouveautés](#)



[Professionnels du BTP : un affichage dématérialisé ?](#)



[Sous-traitance : attention à la liquidation judiciaire de l'entrepreneur principal !](#)



[Marchés de travaux : quand la retenue de garantie ne sert à rien...](#)



[Entretien des appareils de chauffage : du nouveau dès l'automne 2023](#)

[Plus d'actus...](#)

LE COIN DU DIRIGEANT

[Construction sur le littoral : interdiction absolue ?](#)

[Lire l'article](#)

Accueil : 09 82 54 16 00
Commercial : 09 82 50 82 01

3 rue Claude Chappe
44700 CARQUEFOU

contact@comptakt.fr

COMPTAKT
EXPERTISE COMPTABLE

[CONTACTEZ-NOUS](#)